

Partage d'expériences sur les examens fédéraux

Thèmes : apprécier et justifier

**Examen professionnel supérieur
de Chef poseur de revêtements de sols**

Patrick Solenthaler, président de la direction des examens

Organe responsable :



SolSuisse, Association des commerces spécialisés de revêtements de sols (linoléum, revêtements spéciaux de sols, tapis et parquets)



ISP, Interessengemeinschaft der Schweizer Parkett-Industrie / Communauté d'intérêts de l'Industrie Suisse du Parquet



Interieursuisse, Association suisse des maisons d'aménagement intérieurs et des selliers



VSBM - Vereinigung Schweizerischer Bodenlegermeister und Chefbodenleger / Union suisse des maîtres poseurs de sols et chefs poseurs

VSBG

VSBG - Verband Schweizerischer Bodenbelagsgrossisten



VSBG

Profession :

Chef poseur de revêtements de sols avec brevet fédéral

Activités :

Les Chefs poseurs de revêtements de sols occupent des fonctions dirigeantes dans la branche des revêtements de sols. Ils effectuent des travaux exigeants de pose de revêtements de sols et assurent un déroulement des mandats dans les règles et les délais

Ils répondent également de la formation du personnel et des apprentis



VSBG

Conditions :

Conditions requises pour être admis à l'examen professionnel supérieur :

- CFC de Poseur de revêtements de sols, de Poseur de parquets ou de Décorateur d'intérieurs ou formation équivalente
- au moins 3 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la pose de revêtements de sols après l'achèvement de la formation professionnelle initiale

En outre :

- qualification à la pédagogie professionnelle selon art. 44 OFPr (cours de formateur à la pédagogie professionnelle)
- certificat de connaissances techniques conformément à l'art. 7 de l'ordonnance sur les produits chimiques
- formation de conseiller en sécurité au sens de l'ordonnance sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail



VSBG

Examens :

- Les examens ont lieu tous les 1 à 2 ans
- De 15 à 30 candidats par examen
- Examens organisés en français, allemand et italien
- De 15 à 25 experts engagés pour les examens
(selon le nombre de langues d'examen requises)
- Coûts des examens par candidat : env. 3500 francs
- Taux de réussite : 67,42 %
(moyenne des six derniers examens)

Examen complet :

Travaux pratiques	Travaux pratiques	Étude de cas	Connaissances professionnelles	Dessin technique « Disposition »	Conduite du personnel / Communication
7 modèles en 30 heures	7 modèles en 30 heures	Remise d'un document écrit	Connaissances des matériaux Écrit 70 minutes	Dessin technique Écrit 150 minutes	Conduite du personnel Écrit 70 minutes
		Choix du thème	Connaissances des matériaux Écrit 70 minutes	Disposition Écrit 75 minutes	Correspondance Écrit 70 minutes
		2 délais fixes (au début et à mi-parcours)	Connaissances des matériaux Oral 20 minutes	Calcul des prix Écrit 75 minutes	Communication Oral 20 minutes
		Réalisation en 7 semaines	Techniques d'application Écrit 70 minutes		
		Présentation et entretien avec les experts 50 minutes	Techniques d'application Écrit 70 minutes		
			Technique d'application Oral 20 minutes		

Examen pratique:

À réaliser par la direction de l'examen :

- Catalogue des exigences de la branche
- Matière d'examen (pour les candidats)
- Plan d'exécution (pour les candidats)
- Catalogue d'appréciation
- Listes de matériel requis
- Liste de contrôle du matériel (pour les candidats)
- Plans d'engagement des experts
- Planification des premiers secours en cas d'accidents
- Réservation des salles d'examen et de repas de midi
- Réservation des chambres d'hôtel (pour les experts et les candidats)

Salle d'examen :

Surface de la salle d'examen : 20 m²

Surface du stand : 1 m²

Surface supplémentaire : 3 m²



- Modèles d'examen
- Matériel d'examen



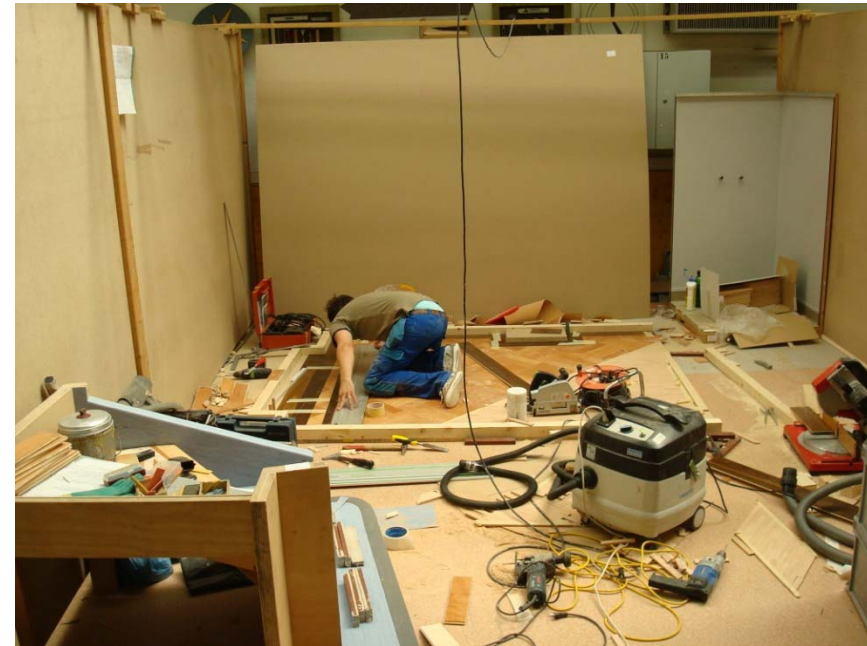
Appréciation :

- Chaque modèle est muni du numéro et du nom du candidat
- Les observations et les appréciations sont documentées au moyen de photos (env. 80 à 120 photos par candidat)
- Chaque photo inclut la carte mentionnant le numéro et le nom du candidat
- 2 experts « textile » et « revêtements élastiques » ou « parquet » par groupe (de 6 à 8 candidats)
- Appréciations effectuées selon les possibilités en dehors du temps réservé à l'examen. Si c'est durant l'examen, le candidat doit donner son feu vert
- Contre-appréciation des experts des différentes orientations
- Code de déontologie des experts
- Séance journalière entre experts

Impressions :



Impressions :



Expériences relatives à l'examen :

- La charge concernant la logistique, le matériel et le temps est très grande
- Le besoin de surface de pose pour les modèles d'examen est considérable
- Les coûts sont élevés
- L'examen est orienté vers la pratique et est qualifié de « dur, mais bon » par les candidats
- Le catalogue d'appréciation et le profil des exigences sont considérés comme « mûrs pour l'examen »
- La note d'examen reflète fidèlement la prestation fournie durant l'examen
- Les candidats profitent de la possibilité de voir leurs notes
- La documentation d'appréciation résiste à la critique en cas de recours

Développement de la procédure d'examen :

- Réflexion des experts sur l'examen (la séance a lieu dans les 4 semaines suivant l'examen)
- Rapport final des experts destiné à la direction de l'examen
- Évaluation de l'appréciation des examens des candidats et du rapport final des experts par la direction d'examen
- Réflexion de la direction d'examen sur l'ensemble de l'examen
- Adaptation de la matière d'examen et du catalogue d'appréciation en fonction du rapport sur les expériences accumulées
- Rapport final de la direction de l'examen destiné à la commission des examens